

CCI Paris Île-de-France  
27 avenue de Friedland  
75382 Paris cedex 08  
<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/>

Contact expert  
Direction des Politiques Territoriales  
Emilie Renault  
01 55 65 72 26  
[erenault@cci-paris-idf.fr](mailto:erenault@cci-paris-idf.fr)

## **CONTRIBUTION DES CHAMBRES DE COMMERCE PARIS ILE-DE-FRANCE Région, Yvelines, Val d'Oise, Hauts de Seine, Val de Marne**

### **PRESENTATION DE LA CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE PARIS ILE DE FRANCE**

Chefs d'entreprise, décideurs, apprentis, étudiants ou encore salariés : la CCI Paris Ile-de-France est engagée aux côtés de tous ceux qui font avancer l'économie régionale.

Partout en Ile-de-France, elle agit concrètement et innove au quotidien pour faire entendre la voix des entreprises, favoriser leur croissance, former les hommes et les femmes aux défis de demain, faire grandir les projets d'entreprise et promouvoir la région capitale pour accroître son rayonnement.

### **PORT SEINE METROPOLE OUEST : UN PROJET CONTRIBUANT A LA REALISATION DU GRAND PARIS, METROPOLE MARITIME MONDIALE DU XXIEME SIECLE**

Le projet Port Seine Métropole s'inscrit dans l'ambition du Grand Paris de développer une métropole mondiale du XXIème siècle avec une façade maritime. Dans la compétition des « villes-mondes », la construction du Grand Paris offre l'opportunité de placer la région capitale au cœur d'un hinterland élargi de classe mondiale, irrigué par un système multimodal.

Port Seine Métropole est stratégique pour le territoire de la vallée de la Seine organisé en Gateway industriel, logistique, numérique, énergétique et environnemental. Il s'agit d'un site d'exception du fait de sa disponibilité foncière à proximité de Paris, au croisement des corridors de fret européens. Il devra devenir un hub permettant au Grand Paris de s'insérer dans les grands flux logistiques internationaux, grâce à sa situation à la Confluence de la Seine et de l'Oise.

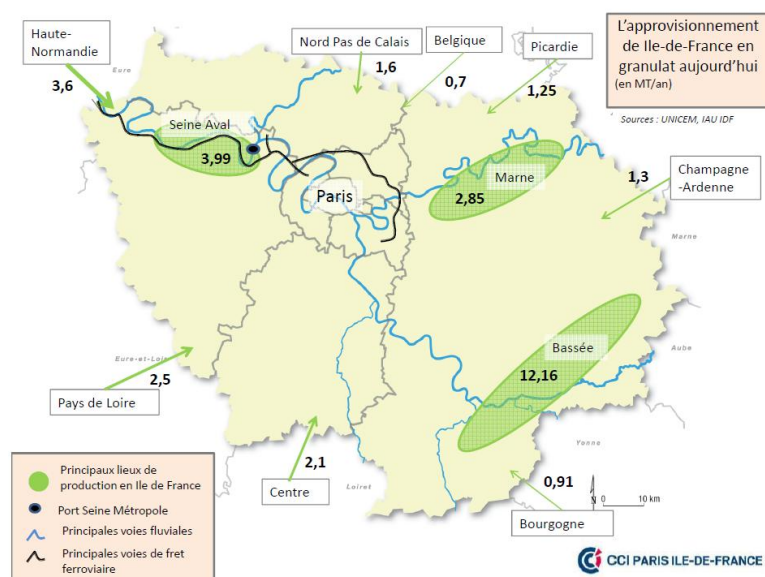
A court terme, Port Seine Métropole acheminera les matériaux et assurera la gestion des déblais des chantiers de construction du Grand Paris Express, des autres infrastructures de transport et des logements. Il contribuera à l'accélération du Grand Paris, projet déterminant pour répondre aux besoins des Franciliens et des entreprises. Ce port devra être exemplaire en s'insérant dans l'environnement urbain et favoriser le développement économique local.

Pour le réseau des CCI, si l'aménagement de la partie Ouest est le plus urgent, la réalisation de la partie Est, à moyen terme, paraît indispensable en termes d'attractivité et de compétitivité du Grand Paris au niveau international.

## PORT SEINE METROPOLE OUEST, UN PROJET MAJEUR DU GRAND PARIS QUI CONTRIBUERA DE MANIERE DECISIVE A SA REUSSITE

**Le Port Seine Métropole Ouest est indispensable pour le bon fonctionnement des chantiers de construction liés à la réalisation des logements et des infrastructures de transports dans le cadre du Grand Paris.**

Le Port Seine Métropole Ouest sera réalisé sur un site de carrière de granulats exploitée depuis 2009. Il permettra d'assurer l'approvisionnement en matériaux de construction et la gestion des déblais supplémentaires. L'enjeu réside dans la mise en place d'une chaîne logistique exemplaire pour l'organisation de ces chantiers.



*En 2010, l'Ile-de-France avait besoin de 30 MT de granulats pour la construction, dont 45 % étaient issus de régions extérieures. Avec la réalisation de 70.000 logements et des infrastructures de transport dans le cadre du Grand Paris, il faudra 4,5 MT supplémentaires, dont plus d'un tiers à l'Ouest de l'Ile-de-France.*

*Les déblais issus des chantiers représentent 27 à 30 MT par an. Les chantiers de logements dans le cadre du Grand Paris généreront 8,3 MT supplémentaires entre 2013 et 2019, et 6,4 à 9,3 MT supplémentaires entre 2020 et 2026. Les déblais générés par la construction des infrastructures de transports afin de réaliser le Grand Paris Express représenteront 10% de déblais supplémentaires par an, soit 3 MT par an entre 2013 et 2019, 11 MT par an entre 2020 et 2026.*

Il contribuera à la logique de développement durable en assurant une meilleure mobilisation des gisements locaux, et l'optimisation des déplacements grâce à la massification par le transport fluvial et/ou ferroviaire.

Il participera à la diminution de la congestion qui affecte l'activité économique dans le schéma de production du « juste à temps » ; le temps de trajet étant un élément essentiel de la compétitivité des entreprises. Dans le cas d'une exploitation complète des carrières, il permettra, à l'horizon 2025, de diminuer le nombre de camions qui circulent chaque jour sur le réseau routier (- 450) entre l'Est de la Plaine d'Achères et le Port, notamment sur la RN184, vers/de l'A15 et sur la RD30.

**La CCI Paris Ile-de-France est favorable à la réalisation du Port Seine Métropole Ouest car il facilitera le report modal pour la gestion des flux de granulats et de déblais lors de la réalisation de chantiers du Grand Paris, en particulier dans le cadre de l'accélération de la construction de Grand Paris Express.**

## LE PORT SEINE MÉTROPOLE OUEST, UN PROJET CONTRIBUANT A LA REORGANISATION DE L'ACTIVITÉ LOGISTIQUE EN ILE-DE-FRANCE

La performance du réseau de ports franciliens est indispensable pour l'approvisionnement de la métropole, l'attractivité et la compétitivité de la métropole.

Le coût, l'augmentation de la congestion et les nuisances générés par le transport routier rendent nécessaire la réorganisation de la logistique en Ile-de-France.

Le transport fluvial en est l'un des leviers, non seulement parce que la Seine dispose de 50 % de réserve de capacité, mais aussi parce qu'il facilitera la massification du transport de marchandises.

Cependant, les ports existants situés essentiellement à l'Est sont en voie de saturation et l'extension du port de Bruyères-sur-Oise au Nord ne suffiront pas à l'absorption des flux supplémentaires.

Port Seine Métropole, par sa situation stratégique à l'Ouest de Paris et la disponibilité de son foncier, constituera une infrastructure complémentaire au réseau existant et favorisera un rééquilibrage de l'activité logistique entre l'Est et l'Ouest francilien.

**La CCI Paris Ile-de-France souhaite :**

- **Tout au long du projet, la mise en place d'une gouvernance associant l'ensemble des parties prenantes, en particulier les acteurs économiques, tant au niveau local que régional. La construction du projet de Port Seine Métropole s'inscrit en effet dans une réorganisation complète du système logistique régional.**
- **Dès la mise en service du port, la création d'une "communauté portuaire" permettant l'instauration d'un dialogue permanent de l'ensemble des acteurs du port (monde économique, collectivités locales, associations).**

### **UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA CONFLUENCE SEINE-OISE**

Priorité du projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) Confluence Seine-Oise, cette plateforme impulsera une dynamique nouvelle en matière de création d'emplois : 140 emplois sont prévus pendant la phase de chantier du port.

Pendant la première phase du projet, l'aménagement du Port Seine Métropole Ouest permettra le maintien de 100 emplois et engendrera la création sur le site de 50 emplois pour l'extraction, la transformation et la valorisation du granulats, soit 1,5 emploi à l'hectare, ce qui est faible.

Dans la deuxième phase, le Port Seine Métropole Ouest accueillera des activités urbaines ou dans le domaine du service aux entreprises locales ce qui conduira à la création de plus de 400 emplois.

Ces aménagements doivent, par leur effet d'entraînement, concourir à l'attractivité économique du territoire de la Confluence en permettant la création de 500 à 1000 emplois à terme mais arrivent très tardivement.

Les enjeux environnementaux et d'insertion urbaine du port devront être pris en compte tout au long de la réalisation du projet, car ils contribueront à sa durabilité et à son succès :

- Il constituera une vitrine du Grand Paris logistique privilégiant la préservation du patrimoine naturel et la valorisation paysagère, tout en limitant les nuisances sonores liées aux activités du port.
- Une continuité urbaine harmonieuse sera créée entre le port et la ville d'Achères grâce au développement d'activités de services aux entreprises.
- L'ouverture du projet sur la ville à travers la réalisation de liaisons piétonnes, entre la ville d'Achères et le Port, devra permettre l'accessibilité du site au public.

**La CCI Paris Ile-de-France souhaite que le Port Seine Métropole Ouest soit exemplaire en favorisant le développement local et en participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et de l'environnement des entreprises.**

### **L'AMÉNAGEMENT DU SITE DANS SON INTÉGRALITÉ, UNE CONDITION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA MÉTROPOLE PARISIENNE**

**Si la réalisation de la partie Ouest du port répond à un besoin urgent, sa capacité d'entraînement économique tient à sa réalisation de son aménagement intégral.**

La partie Est de la Plaine d'Achères, contrairement à la partie Ouest qui serait essentiellement dédiée au secteur du BTP, pourrait permettre de développer des activités diversifiées, grâce à la réalisation du transbordement de conteneurs. Elle offrirait l'opportunité de mieux insérer l'Ile-de-France dans les grands flux logistiques internationaux et continentaux.

A terme, le Port Seine Métropole doit pouvoir favoriser la concurrence entre les ports de la rangée Nord et de l'Axe Seine, avec un fort enjeu pour les entreprises franciliennes de captation des flux, de l'activité et de la valeur ajoutée liés à la logistique.

La gestion des flux étant un facteur déterminant du développement de la métropole et de soutenabilité du Grand Paris, le nouveau port jouera le rôle de pivot entre l'Ile-de-France, la vallée de la Seine jusqu'au Havre et le canal Seine Nord Europe vers le Benelux, l'Allemagne et au-delà.

La réalisation de cet objectif est subordonnée à l'implantation de centres de distribution directement connectés au fer et à la voie d'eau entre le Grand Port Maritime du Havre et l'Ile-de-France.

L'accessibilité routière et ferroviaire du port est une condition préalable à la réalisation intégrale de la plateforme multimodale sans quoi aucun développement économique ne pourra se faire au plan local comme régional :

- Le bouclage de l'A 104 reporté à plusieurs reprises est impératif et doit être accéléré. Dans l'attente de la finalisation de l'A 104, un effort doit être porté sur l'amélioration de la nationale 184 et la réalisation d'un nouveau franchissement de la Seine.
- Ce système logistique doit être appréhendé de manière élargie : la modernisation de la ligne de fret ferroviaire Serqueux-Gisors doit être réalisée en même temps que la ligne nouvelle Paris Normandie car elle permettra de disposer de sillons supplémentaires pour acheminer les marchandises à partir du Havre.
- la création d'une gare de fret à Achères Grand Cormier, quant à elle, permettra d'assurer l'intermodalité entre les modes ferroviaire et routier.

**La CCI Paris Ile-de-France souhaite que soient réalisées les infrastructures routières et ferroviaires adaptées, dans la temporalité du Canal Seine Nord Europe. Elles permettront au Port Seine Métropole et plus largement au territoire de la Confluence d'avoir un impact majeur sur le système logistique régional et d'améliorer la création de valeur ajoutée de la filière.**



*La CCI Paris Ile-de-France accompagne la réorganisation de l'activité de la logistique.*

*Le cluster logistique urbaine durable des Hauts-de-Seine développe des solutions innovantes pour faciliter l'intermodalité de la plateforme et des ports franciliens. Cofinancé par la Préfecture de Région Ile-de-France, Ports de Paris, l'AFT-IFTIM et la CCI des Hauts-de-Seine, il a permis de définir un modèle de logistique urbaine innovant pour les produits manufacturés.*

- *La réduction de 5 à 2 acteurs dans la chaîne logistique grâce au développement d'un nouveau standard de caisses mobiles 20m<sup>3</sup>/9 palettes, l'intégration des grues sur les barges, la gestion du routier amont et aval au fluvial par le même transporteur.*
- *La réduction significative de la rupture de charge et même de la compensation totale dans certains cas, grâce à de nouveaux services et fonctionnalités.*
- *Un prix au m<sup>3</sup>/km plus adapté aux marchandises manufacturées que la T/km.*
- *Un service « porte à porte » permettant de charger et décharger dans un rayon de 10 km autour des ports franciliens.*